Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale du projet de parcs éoliens du Pays Blancois

A 'attention des membres de la Commission d'enquête,

Je souhaite, par la présente, faire part de mon opposition aux projets d'implantation de parcs éoliens dans le Pays Blancois et exprimer ma profonde inquiétude quant à leurs conséquences potentielles pour Concremiers et, plus largement, pour le Parc naturel régional de la Brenne.

Franco-américain, j'ai toujours entretenu un lien particulier avec la France et j'ai finalement fait le choix de m'y installer définitivement. Mon installation à Concremiers n'est pas le fruit du hasard. J'ai été séduit par la tranquillité de ce village, son caractère historique, la beauté de la vallée de l'Anglin et, surtout, par la richesse exceptionnelle de son environnement naturel et de son patrimoine historique... notre voisin est le château de Forges alors comment accepter de le voir entouré par ces machines destructrices de paysage ...une insulte à l'histoire !

Ces qualités ne sont pas de simples attraits de la campagne : elles constituent précisément les raisons pour lesquelles tant de personnes choisissent de vivre ici, d'y passer leur retraite et de s'investir dans l'avenir de cette communauté. Le classement en Parc naturel régional de la Brenne a d'ailleurs joué un rôle important dans ma décision. J'y voyais la garantie d'un véritable engagement en faveur de la préservation des paysages, de la faune, de la flore et de l'identité particulière de ce territoire.

Il est donc particulièrement préoccupant de voir envisagés, dans cet environnement même, des projets d'implantation d'éoliennes de 200 mètres de hauteur.

Leurs conséquences dépasseraient largement les seuls lieux d'implantation. La présence de structures aussi imposantes modifierait profondément le caractère de nos paysages, transformerait durablement les perspectives visuelles et porterait atteinte à la tranquillité qui fait toute la singularité de cette région. Les signalisations lumineuses rouges, nécessaires à la sécurité aérienne et visibles tout au long de la nuit, constitueraient également une source permanente de pollution visuelle dans un environnement aujourd'hui préservé.

Tout aussi préoccupantes sont les conséquences potentielles pour la faune locale, notamment les oiseaux et les chauves-souris, dont la présence participe pleinement à la richesse écologique de la Brenne. Ces enjeux environnementaux méritent la plus grande attention avant que des décisions susceptibles d'entraîner des dommages irréversibles ne soient prises.

C'est également l'avenir de nos villages qui est en jeu. L'attractivité de cette région repose sur son patrimoine naturel, son authenticité et sa qualité de vie. Ce sont ces atouts qui attirent de nouveaux habitants, des visiteurs et des personnes venues de l'étranger qui font le choix de s'y installer durablement. Une industrialisation du paysage par des installations de cette ampleur risque de remettre en cause cette attractivité, avec des conséquences à long terme sur le tourisme, la valeur immobilière et le dynamisme économique et social de nos communes.

Je trouve profondément contradictoire qu'un territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel puisse être exposé à des aménagements susceptibles de transformer aussi radicalement l'environnement même qu'il a vocation à protéger.

Mon choix de venir vivre en France et de m'installer à Concremiers repose sur une réelle affection pour ce lieu exceptionnel. Je serais profondément attristé de voir son identité et ses qualités particulières sacrifiées au profit de projets dont les conséquences sur l'environnement et la vie locale pourraient être durables et irréversibles. Comment peut on choisir un tel lieu pour installer des machines en connaissant toutes les conséquences désastreuses pour l'homme, la faune, la flore , la vie et de plus sans apporter une solution valable à la nécessité de penser l'énergie autrement.

Je demande donc à la Commission d'enquête d'accorder toute l'attention nécessaire à ces préoccupations et de prendre fermement en considération la nécessité de protéger les paysages, la biodiversité et la qualité de vie de ce territoire.

Je tiens à exprimer mon opposition formelle au projet éolien du Pays Blancois et demande en conséquence que l'autorisation environnementale sollicitée ne soit pas accordée.

La beauté et la tranquillité de la Brenne constituent un patrimoine dont nous avons hérité, mais également une responsabilité à l'égard des générations futures. Nous avons le devoir de les préserver.

Jérôme Parchois

Concremiers – 36300